

ABONNEMENT.

Sauf pour : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8.

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne : A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 Février 1876.

L'Echo Saumurois ne paraîtra pas demain, jour de mardi-gras.

Bulletin politique.

L'excellente feuille la Gazette des Campagnes apprécie ainsi le scrutin du 20 février :

« On le sent, la grande bataille du 20 février est un grand désastre pour la cause de l'ordre; elle est un péril pour le maréchal Mac-Mahon, dont l'appel éloquent aux véritables amis de l'ordre a été odieusement méconnu et interprété à faux par les passions révolutionnaires jusqu'au fond de nos campagnes.

« Nos malheureux paysans qui ont voté pour les candidatures du désordre, croyant donner leur appui au maréchal Mac-Mahon, ne tarderont pas à s'apercevoir du piège odieux où ils se sont laissés prendre. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop tard pour prévenir les calamités dont nous menacent de telles élections.

« Sans doute, ces élections ne donnent pas la majorité au radicalisme; mais elles lui assurent une minorité considérable; mais les victoires des héros de la débâcle nationale, des apôtres de la Commune, des coryphées du socialisme et de la Terreur sont dès aujourd'hui considérées par l'Europe comme un défi jeté par Paris, Lyon, Marseille, etc., à tous les principes de l'ordre social et de l'ordre politique européen.

« Qui vous dit que la Russie ne verra pas une insolente provocation dans l'élection du citoyen Floquet, et ne sera pas disposée à prêter la main à toutes les querelles d'Allemagne que l'empire prussien voudra nous susciter!

« Ainsi, du côté de l'étranger, que la

France a tant d'intérêt à ménager, les élections du 20 février, à Paris, Lyon et Marseille seraient des crimes si elles n'étaient des actes de démenche révolutionnaire. En tout cas, elles comblent de joie les ennemis mortels de la France et dépassent les espérances du plus redoutable et du plus clairvoyant de tous, le prince de Bismark. Les électeurs qui ne voient pas cette situation sont ceux qui n'ont pas d'oreilles pour entendre; car les correspondances diplomatiques du chancelier allemand et les journaux à sa dévotion et à sa solde proclament à satiété sa pensée et la leur, depuis le commencement de la semaine.

« A l'intérieur, les conséquences de ces élections ne sont pas moins redoutables. En admettant que les quatre groupes du radicalisme, de la gauche modérée, des conservateurs proprement dits et des bonapartistes se trouvent en proportions à peu près égales — ce qui est assez supposable — comment le maréchal de Mac-Mahon pourra-t-il trouver un ministère capable de pratiquer une politique conservatrice, avec l'appui d'une majorité composée d'éléments aussi incompatibles?

« Cette question, qui est la capitale question du jour, est absolument insoluble. Les quatre groupes principaux de la Chambre sont animés les uns envers les autres de sentiments trop peu sympathiques, pour attendre d'eux les concessions mutuelles nécessaires à la stabilité d'un ministère. Voyez-vous d'ici dans quel gâchis nous allons être plongés!

« En face d'une situation aussi déplorable, il faut renoncer à émettre des prévisions quelconques pour l'avenir. Légalement, notre souverain, c'est le peuple; en fait, c'est le hasard, le Dieu stupide des révolutions. On peut s'attendre à tout, avec un tel Dieu, excepté à quelque chose de sensé et de raisonnable.

« On nous dit que par la force des choses, et sous le fouet de la nécessité, les élus du centre gauche se feront un devoir de relâcher les liens qu'ils ont contractés avec la gauche révolutionnaire, et de donner des

gages au groupe du parti conservateur pour s'établir et se maintenir au pouvoir.

« A cet égard, nous pouvons nous attendre à une moisson de palinodies qui dépasseront en audace et en nombre les palinodies dont la France est la spectatrice et la victime depuis bientôt un siècle. Il y aura, nous n'en doutons pas, des retours d'opinions dictés par la conscience, par le renoncement à des idées dangereuses et funestes à la France. Mais cette perspective nous rassure médiocrement. Presque toujours ces retours au bien arrivent trop tard pour réparer le mal accompli.

« La France est aujourd'hui dans une situation analogue à celle de 92. Les royalistes sont hors de combat. La lutte va s'engager entre les Girondins et les Jacobins, et si nous étions des premiers, nous aurions que nous ne serions pas rassurés sur l'issue du combat; au moins ont-ils conscience de la gravité de leur situation, et de la terrible responsabilité qu'elle leur impose?

« Il est profondément douloureux pour une âme française de voir son malheureux pays se jeter tête baissée avec un incurable aveuglement dans de telles aventures.

« On avait beau savoir combien les masses populaires et même bourgeoises sont crédules, et se laissent duper par les mensonges les plus grossiers; on espérait qu'après les cruelles leçons de la fin de l'empire et du gouvernement qui le supplanta, le simple bon sens suffirait pour écarter des affaires les auteurs les plus insensés et les plus coupables de tels désastres. Eh bien! non, ce sont ceux-là qui ont le haut du pavé! On dirait que le crime de l'Assemblée nationale et du maréchal de Mac-Mahon a été de relever trop vite la nation du bourbier où l'avaient précipitée les fous furieux de 4870; et qu'on n'a eu rien de plus pressé que de l'en punir en remettant ces hommes aux affaires. Nous étions trop riches, trop tranquilles, trop sages; cela ne pouvait durer. Il fallait se dépêcher de nous donner pour ministres les brouillons, les flambeurs, les cerveaux creux, les fauteurs de la dictature de l'incapacité!

« C'est un fait positif, que la sagesse ennue les populations dévoyées, mobiles et dépravées des grandes villes. De là l'avidité famélique avec laquelle elles gobent les bourdes les plus grossières de leurs tribuns. La fièvre démagogique est leur atmosphère.

« Quant aux ruraux, nous savons bien qu'eux, au contraire, ils veulent l'ordre et la paix; mais leur crédulité envers les démagogues vient d'un idéal grossier qui leur a été inoculé par l'esprit révolutionnaire, et qui pousse à voir dans les intérêts matériels la source unique et la condition suprême de l'ordre social. C'est cette perversion déplorable qui les pousse à se jeter dans les bras d'un César d'aventure quand les démagogues ont trompé leur attente et fait banqueroute à leurs absurdes promesses.

« Cette nouvelle expérience de la crédulité des ruraux ne tardera pas à tourner aux mêmes conséquences. C'est bien sur quoi comptent les chefs militants de l'appel au peuple.

« Nous l'avons dit, et nous le maintenons, le suffrage universel direct tel qu'il est organisé aujourd'hui est un revolver dans la main des enfants. Il est certain que presque tous les ruraux qui ont voté pour des radicaux ont fait le contraire de ce qu'ils croyaient faire; ils ont compromis la paix, l'ordre, la sécurité publique, le gouvernement, en croyant les servir. Ils ont été dupes des mensonges les plus grossiers, les plus ineptes qu'on puisse imaginer.

« Pour nous, ce n'est pas à ces foules ignorantes que nous imputons la responsabilité d'une telle aberration, c'est à l'Assemblée qui, ayant à fixer le régime électoral de la France, n'a pas eu le courage d'établir le suffrage à deux degrés.

« C'est à l'Assemblée qui a laissé pendant quatre ans la propagande radicale empoisonner les masses par des libelles infâmes et n'a songé à mettre un frein à ce fléau qu'à la veille de sa dissolution, et encore par une loi aussi impuissante que tardive, de sorte que le radicalisme a eu cinq ans pour égarer et pervertir le suffrage universel et s'en assurer la domination, sans avoir trouvé le

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE FAMILLE PAUVRE.

II.

M. RENARDEAU ET M. DURAND.

(Suite.)

— Cela lui a bien servi! s'écria M. Renardeau en se tournant brusquement. Il est mort.

— Mort! monsieur; il est bien vrai que tout le monde le dit; que l'on n'a plus de nouvelles de lui depuis la campagne de Russie, où il servait avec le grade de chef de bataillon. Il est bien vrai que sa pauvre mère l'a pleuré jusqu'à ses derniers moments et que son père le pleure encore tous les jours; mais personne n'a encore vu son extrait mortuaire, et moi j'ai idée qu'on pourrait bien quelque jour le revoir au pays, comme on a vu, il y a deux ans, le fils à Henriot, qu'on croyait

bien mort aussi, même que ses frères s'étaient déjà partagé son héritage.

— L'écoutez-vous! dit l'usurier, avec tous ses rêves de bonne femme? Pour peu que vous ayez l'air de faire attention à lui, il est dans le cas de vous ressusciter tous les soldats ensevelis dans les neiges de la Russie. Venez, monsieur Durand, j'ai chez moi un jeu de cartes neuf qui vous amusera plus que ces contes de cabaret.

Mais, en ce moment, la figure de l'usurier était contractée par un violent effort, et il y avait un trouble dans son regard, une altération dans sa voix, qui produisirent sur l'esprit de M. Durand une impression pénible. Il répondit d'un ton sec qui ne lui était pas habituel, qu'il se trouvait bien là, et qu'il voulait entendre la fin de cette histoire.

— Un événement terrible, reprit Joseph, acheva la ruine de M. Valbois: un homme de notre pays s'en revint du Mexique avec une fortune considérable: il avait 60,000 fr. à placer, et il s'adressa au notaire pour faire ce placement. Le notaire les mit chez un négociant de Besançon; qu'il connaissait depuis longtemps, et en qui il avait toute confiance. Un mois après, le négociant était en pleine faillite. M. Valbois vendit aussitôt pour 60,000 fr. de propriétés, et remit cette somme à celui qui la lui avait apportée dans son étude. Dans le même temps, madame Valbois tomba

malade de la maladie dont elle est morte; son pauvre mari, occupé d'elle du matin au soir, plein d'anxiété et de douleur, incapable de poursuivre aucune affaire, abandonna à M. Renardeau le soin de recouvrer, s'il était possible, une partie de la dette du négociant de Besançon; mais il paraît qu'il n'y avait rien à en retirer.

— Rien! rien! s'écria M. Renardeau en proie à une agitation visible; le passif dépassait l'actif de plus de cent mille francs.

— Enfin, monsieur, dit le cabaretier, la bonne madame Valbois étant morte, son mari vendit la maison qu'il habitait, fit revenir de Besançon son fils Georges dont il ne pouvait plus payer la pension, et se retira avec lui, sa fille et une vieille servante qui n'a pas voulu le quitter, dans une petite ferme qui, avec son bois des Jarrons, compose aujourd'hui toute sa fortune. Il est là depuis près de deux ans, retenu au lit par une espèce de paralysie, et ses enfants travaillent comme des mercenaires pour lui procurer ce dont il a besoin. M. Georges, qui devait aller étudier le droit à Paris, laboure les champs, récolte les foins, prend soin des bestiaux; mademoiselle Hélène passe une partie des nuits à veiller près de son père, ou à filer du lin qu'elle envoie vendre au marché de Pontarlier. Ce sont deux enfants sans pareils, et j'espère que le bon Dieu les bénira; mais, rien que de penser au sort de cette brave famille et

de ces deux beaux enfants que j'ai vus si petits et si heureux, j'ai le cœur tout bouleversé, et ma pauvre Jeanne ne parle de ses anciens maîtres que les larmes au yeux.

— C'est bien, mon bon Joseph, dit M. Durand; je vous remercie de tout ce que vous m'avez dit, et je m'en souviendrai.

— Ah! monsieur, s'écria Joseph, quoique vous ne soyez pas depuis longtemps dans le pays, il y a déjà des gens qui ont dit que vous étiez humain et compatissant pour le pauvre monde. M. Valbois est peut-être en retard pour le paiement de ses impôts; quand je dis M. Valbois, je devrais dire son fils, car le vieux notaire ne peut plus s'occuper d'aucun compte, et ses enfants, pour éloigner de lui tout souci, lui persuadent qu'il est plus riche qu'il ne l'est en effet. Si vous pouvez patienter un peu et ne pas inquiéter ces deux tendres enfants, vous ferez une œuvre charitable. D'ailleurs, vous n'aurez rien à y perdre, ma femme et moi nous nous engageons bien, s'il le faut, à payer pour eux; n'est-ce pas, Jeanne? ajouta-t-il, en s'approchant de sa femme qui venait de rentrer dans la chambre.

— Oh! oui, monsieur, de bon cœur, dit Jeanne, et Dieu veuille que je puisse rendre heureux M. Valbois! je donnerais bien pour cela tout le peu que j'ai.

— Soyez tranquilles, mes braves gens, dit-il

moindre obstacle et la moindre contradiction. Avec une telle politique conservatrice, on ne conserve rien.

» Mais qui pourrait prédire les épreuves que nous aurons à traverser pour expier de telles fautes ?

» Dieu ait pitié de la France !

» Dieu a pitié des enfants et des ivrognes, il aura pitié, nous l'espérons, du peuple français, qui est par excellence le type des peuples enfants qu'on grise avec des mots ! »

Chronique générale.

M. le baron Le Guay, préfet du Nord et sénateur de Maine-et-Loire, opte pour le Sénat et a envoyé sa démission au ministre de l'intérieur.

Quant aux autres démissions qu'on annonçait, elles n'ont pas encore eu lieu ; les préfets dont les radicaux envient encore plus les places qu'ils ne détestent leur fermeté, paraissent avoir pris le parti d'attendre une révocation. Ils font bien ; au moins on sera fixé sur la ligne de conduite du nouveau cabinet.

Nous applaudissons d'autant plus à cette résolution que les républicains de toutes nuances, dont les appétits sont ardents, se plaignent de ce que les places ne leur viennent pas assez vite.

On mande de Berlin au *Standard* que tous les journaux allemands, à l'exception des journaux catholiques, sont unanimes dans leurs commentaires sur les élections françaises à déclarer que l'Allemagne est contente de leur résultat, et qu'à tout événement une majorité républicaine est moins dangereuse pour les intérêts allemands que n'importe quelle autre majorité.

La *Correspondance républicaine* dit que de grands efforts sont faits auprès de M. Thiers pour qu'il se décide à opter en faveur du Sénat, où la majorité républicaine est beaucoup plus faible qu'à la Chambre des députés. L'ancien président de la République ne prendra de résolution définitive à cet égard qu'après la réunion des Chambres.

Le Sénat sera présidé, à sa première séance, par son doyen d'âge, M. Gauthier de Rumilly, né en 1792, et par conséquent âgé de près de 84 ans.

M. de Rumilly a été nommé sénateur inamovible par l'Assemblée. Il était député de la Somme.

Quant à la Chambre des députés, elle devrait être présidée, à sa première séance, par M. Thiers, né en 1797.

Il paraît que les radicaux se croient déjà les maîtres, car, sans même attendre le 8 mars, ils dénoncent un journal lyonnais

qui s'est permis de représenter leur triomphe comme un danger public. Ils somment le gouvernement de sévir, attendu que « les paysans n'estiment que les gouvernements qui ne se laissent pas bafouer. » Il n'y a pas huit jours, ils parlaient sur un autre ton.

On lit dans le *Gaulois* :

Voulez-vous savoir quelques-uns des titres de journaux qui viennent d'être déposés à la préfecture de police en prévision de la levée de l'état de siège ?

Le *Vengeur* !

Le *Père Duchesne* !

Et qu'on ne dise pas que nous évoquons à plaisir le spectre de la démagogie : nous affirmons l'exactitude de notre renseignement.

Les diverses combinaisons auxquelles on avait songé pour offrir une candidature à l'honorable M. Ricard paraissent avoir échoué, soit par suite de la résistance des candidats peu disposés à céder leur place, soit en raison des difficultés qu'il y avait à faire voter des électeurs parisiens pour un républicain centre gauche.

Il est question aujourd'hui de faire nommer M. Ricard sénateur inamovible par la Chambre haute, en remplacement de feu M. de la Rochette.

Les amis de l'ancien président du centre gauche, et notamment M. Thiers, font déjà une active propagande en sa faveur.

Nous croyons pouvoir affirmer qu'après de longues hésitations, et cédant aux sollicitations de ses amis politiques, M. Casimir Périer consent à se charger du portefeuille de l'intérieur.

M. Casimir Périer, arrivé dans la soirée de jeudi à Paris, a eu ces jours-ci plusieurs entrevues avec M. Dufaure, et un parfait accord s'est établi entre ces deux hommes d'Etat sur les principes qui doivent présider à la politique du nouveau cabinet.

Contrairement aux rumeurs propagées dans certains cercles politiques et dont plusieurs journaux se sont fait les échos, il n'a jamais été question de donner un successeur à M. le général de Cissey, ministre de la guerre, et il n'a été question, par conséquent, pour ce portefeuille, ni de M. le général Chanzy, ni de M. le général Le Flô.

Il en est de même de M. l'amiral de Montaignac, ministre de la marine, dont M. le Président de la République apprécie d'une façon toute particulière les loyaux services, et qui conservera son portefeuille dans la nouvelle combinaison.

La nomination de M. le duc d'Audiffret-Pasquier comme président du Sénat est certaine, et on évalue à 220 voix au moins le

chiffre de la majorité qui le portera au fauteuil présidentiel.

M. le comte Daru, que les journaux prétendent poser en concurrence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, ne réunirait pas 80 voix dans la chambre haute.

Rien n'est encore décidé au sujet de l'organisation des services intérieurs du Sénat.

Plusieurs conférences ont eu lieu entre M. Baze, sénateur inamovible, ancien questeur de l'Assemblée nationale, et un certain nombre de sénateurs. On a résolu de laisser au Sénat lui-même le soin d'organiser ces divers services et notamment celui du compte rendu. La Chambre haute confiera probablement ce travail à une commission qui sera élue dès les premiers jours de la session. M. Baze se bornera à prendre les mesures provisoires reconnues indispensables.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Jules Grévy, dont il a été question dès le principe, pour la présidence du Corps législatif, paraissait peu disposé à accepter ces fonctions délicates et pénibles ; mais les sollicitations de ses amis ont triomphé des résistances de l'honorable député du Jura, et sa nomination peut être considérée aujourd'hui comme certaine.

M. Buffet, avant de quitter le ministère, a voulu expédier toutes les affaires courantes et a fait successivement appeler tous les chefs de service de l'intérieur, qui se sont présentés à la signature et ont travaillé avec lui. M. Buffet a ensuite pris congé d'eux après leur avoir fait part de sa résolution irrévocable de quitter le ministère sans attendre la rentrée des Chambres.

On lit dans le *Soleil* :

« M. Buffet refuse absolument toute candidature aux élections de ballottage du 5 mars, et persiste dans sa résolution de rentrer dans la vie privée. »

On lit dans le *Pas-de-Calais* :

« Les journaux de Nice ont raconté que, pendant la cérémonie religieuse du mariage de sa sœur, le citoyen Gambetta avait affecté de se tenir en dehors de l'église. Voilà les sentiments et la tenue d'un homme qui peut être appelé à nous gouverner, et qui n'a même pas le respect des plus vulgaires convenances ! »

Les républicains ont souvent répété que la République n'avait pu vivre, dans les précédents essais, parce qu'elle était gouvernée par des monarchistes. Les républicains ne pourront plus se servir de cet argument et le *Journal de Paris* dit avec raison :

pleurent dans la retraite.

De telles natures sont rares, mais lorsqu'on a le bonheur d'en rencontrer une de la sorte, il faut la regarder comme une grâce providentielle, et s'attacher à elle comme à un bienfait de Dieu.

M. Durand était arrivé à cet âge de maturité où les bons comme les mauvais penchants sont à peu près fixés, où celui qui n'a obéi qu'à de salutaires maximes s'affermir dans l'amour et la pratique de ces maximes, où celui qui s'est abandonné à de dangereuses passions descend rapidement une pente fatale.

Libre encore, et possesseur d'une honnête fortune, il pouvait d'ailleurs suivre sans gêne ses intérêts de générosité, et garder sans péril son indépendance d'opinion.

Le récit simple, cordial, du cabaretier l'avait attendri. Le langage haineux, et l'embarras visible de M. Renardeau en certains moments l'avaient frappé.

Rentré chez lui, il se mit à récapituler dans sa mémoire tous les incidents de la soirée, puis il se dit : Il y a là une situation touchante qui m'attire, un vague problème qu'il faut que je m'explique, une honnête famille à soutenir, un misérable peut-être à démasquer ; il faudra que j'aie vu demain M. Valbois.

Le lendemain matin, en effet, il gravissait l'étroit sentier qui conduisait à la ferme du vieux notaire.

« L'essai qui va être fait de cette forme de gouvernement n'aura jamais comme les républicains ont la majorité dans les deux Chambres ; personne ne le conteste. »

Le parti républicain a donc la partie la plus belle qui fut jamais. Il peut tenter la fortune en toute sécurité. Il a pour lui les atouts : la majorité dans le pays, la majorité dans les deux Chambres et une opposition qui ne paraît pas devoir le taquiner beaucoup durant les premiers temps. S'il ne réussit pas cette fois à conserver à la France le gouvernement qui fait depuis si longtemps l'objet de ses rêves, il ne pourra pas dire que c'est la faute de ses adversaires ou de ses détracteurs. Il a le pouvoir, et la nation vient de déclarer qu'elle est tout à fait disposée à le lui laisser. Les circonscriptions urbaines s'étaient seules montrées jusque-là républicaines ; les circonscriptions rurales, suivant leur exemple, acceptent aujourd'hui la République.

Il ne dépend donc plus maintenant que du parti républicain que la République vive. Nous verrons s'il saura la faire vivre. »

Il est absolument inexact que M. Campanon, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, soit nommé directeur de la presse, en remplacement de M. Lefebvre, démissionnaire.

M. de Beaumont, chef du cabinet de M. le garde des sceaux, remplit, par intérim, les fonctions de chef du cabinet au ministère de l'intérieur.

La *Gazette nationale*, parlant, à la date du 24, du résultat des élections du 20 février, se demande quelle espèce de République la France aura désormais.

« Jusqu'à présent, — ajoute la feuille prussienne, — nous avons vu la République sans les républicains. Que sera la République avec les républicains ? Que feront les républicains pour ne pas ressembler à leurs prédécesseurs ? »

« Espérons que le calme et la réflexion présideront à leurs actes, qu'ils comprendront le danger qu'implique précisément la grandeur de leur triomphe et qu'ils se montreront dignes des sympathies que l'Europe leur consacre. Espérons que le sort de ceux qu'ils remplacent sera un avertissement pour eux ! »

Dans la nuit du 19 au 20 février, des arrestations ont été opérées à Roanne dans les rangs de la démocratie locale. Voici, sur les faits qui ont motivé ces mesures, le récit complet du *Journal de Roanne*.

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, il pouvait être minuit, quelques personnes attardées ont pu lire, affichés dans tous les coins de la ville de Roanne, les placards les plus infâmes qu'il soit possible d'imaginer. Ces placards étaient manuscrits ; les outrages les plus indignes, les menaces les plus violentes, étaient adressés non-seulement

en se levant et en leur serrant à tous deux la main, vous n'aurez pas à vous plaindre de moi.

M. Renardeau s'avança à son tour vers les deux époux, pendant que le percepteur ouvrait la porte pour sortir, et leur remittant une pièce de dix sous pour prix de la bouteille de vin :

— Regardez bien cette pièce, dit-il, c'est la dernière que vous recevrez jamais de moi. Quand je voudrai passer quelques instants à l'auberge, j'aurai soin de chercher une maison dont les maîtres soient moins bavards que vous.

— Allez, s'écria Jeanne en colère, nous ne regretterons point des pratiques telles que vous. Nous sommes de braves gens, et je souhaite que tous ceux qui achètent chaque semaine des champs et des bois puissent en dire autant d'eux.

— Tais-toi, Jeanne, tais-toi, dit le prudent Joseph.

— Laisse-moi donc, repliqua-t-elle, lui faire entendre une bonne fois tout ce que je pense ; j'en connais de belles sur son compte, et il faut que je me soulage le cœur.

Mais M. Renardeau, voyant l'orage prêt à fondre sur lui, jugea prudent de l'éviter, et se hâta de courir sur les pas du percepteur qui était déjà dans la rue.

— Ne me ferez-vous pas l'honneur de venir souper avec moi ? lui dit-il d'un air doux et souriant.

— Non, je vous remercie, répondit M. Durand

avec une froideur marquée ; il faut que je rentre. Bonsoir.

— En voilà encore un, dit l'usurier, qui m'a tout l'air de vouloir me donner de la besogne ; mais j'en ai battu de plus malins que lui. Il a déjà été disgracié une fois, qu'il y prenne garde.

M. Durand avait été, en effet, disgracié. D'une des bonnes perceptions d'un département du Midi, on l'avait envoyé à cent cinquante lieues de son pays dans une perception secondaire pour satisfaire aux rancunes d'un député dont il n'avait point voulu soutenir l'élection.

Mais cet événement, si pénible qu'il fût pour lui par les regrets qu'il éprouvait de quitter son village natal, ses parents, ses amis, n'avait porté aucune atteinte à sa trempe énergique de caractère ni à sa ligne de conduite.

C'était un de ces hommes simples et droits que rien ne peut faire dévier de la voie honnête où ils sont entrés par la puissance de leur conviction, un de ces hommes dont la raison saisit de prime abord tout ce qui est droit, dont le cœur s'émeut à tout ce qui est bien. Nobles et généreuses natures qui, sous les apparences d'une froide réserve, portent une âme ouverte à toutes les tendres sympathies, qui, sans s'inquiéter du suffrage de la foule, sans songer au sentiment de reconnaissance qu'ils peuvent inspirer, tendent la main à ceux qui souffrent, et s'en vont chercher ceux qui

(La suite au prochain numéro.)

ment aux membres du gouvernement, mais au maréchal lui-même.

Les doctrines les plus fausses, les plus perverses y étaient professées. On y appelait le prolétaire à s'insurger contre l'ordre social. On poussait l'ouvrier à secouer enfin le joug du gouvernement, de l'Eglise, du capital et de la propriété!

M. le commissaire de police se rendait chez lui, lorsqu'il aperçut M. X... lisant une affiche blanche; il s'approcha et lut aussi.

Quelques instants après, le sieur Rausch (Marius), ouvrier chaisier, était arrêté porteur de son pot à colle et encore muni d'un certain nombre de placards.

Mais un seul homme ne pouvait avoir opéré: en effet, dix affiches avaient été apposées au Coteau; il s'en trouvait sur tous les murs de nos faubourgs. Evidemment plusieurs complices avaient dû aider le citoyen Rausch. A la première interrogation, le prisonnier déclara qu'il se ferait haïer plutôt que de dénoncer ses complices.

Mais laissons le prisonnier sous les verrous et voyons les proclamations incendiaires qu'il affichait.

Voici les phrases les plus saillantes que nous rapportent les personnes qui ont pu lire. Il paraît que toutes n'étaient pas de même. Elles étaient manuscrites, mais écrites en très-grosse écriture.

Maintenant, habitants des villes et habitants des campagnes, écoutez ceci.

Une des affiches a été lue par une personne dont la mémoire est sûre, et qui nous certifie les phrases suivantes comme textuelles:

Au gouvernement.

« Hommes du pouvoir,

« Ecoutez, hommes improductifs qui ne jouissez du pouvoir et de ses privilèges qu'en maintenant dans l'ignorance, dans l'abrutissement, le peuple qui travaille sans relâche pour vous nourrir et que, pour récompense, vous assassinez sans merci.

« Vous êtes des enfants de la nature, vous ne devez reconnaître d'autres lois que celles de la réciprocité.

« Nous ne voulons plus d'armée, plus de gouvernement, plus de frontières.

« La vieille politique que vous professez pour vos intérêts n'est que corruption, misère et exploitation.

« Que tous ceux qui vivent de nos sueurs le sachent:

« Nous abolirons l'autorité dans l'Etat, dans l'Eglise, dans l'argent, dans la terre!

« Plus d'autorité: c'est le contrat libre à la place de la loi... »

Vous l'entendez: plus de gouvernement, plus d'autorité, plus d'Eglise, plus de religion; le partage de l'argent et des terres entre les fainéants des villes. C'est pour opérer plus facilement ce partage qu'ils ne veulent plus d'autorité. Dans une autre affiche, en effet, on nous assure qu'il était dit:

« L'Etat seul est responsable de nos maux. Si nous voulons nous affranchir, supprimons l'Etat. — Villes libres, communes libres... »

Oui, nous savons ce que vous entendez par villes libres, par communes libres! L'incendie de Paris et le massacre des otages sont là pour nous l'apprendre.

Une autre personne nous raconte avoir lu ceci:

« A bas tout ce qui ne produit pas et qui consomme! Vive la République sociale! Peuple, sache ce que c'est qu'être gouverné! — C'est être espionné, toisé, paté, timbré; et à la moindre réclamation, au moindre mot, être arrêté, emprisonné, jugé et fusillé. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale! »

On nous apporte une note au crayon: c'est une phrase prise sur une affiche placardée au fond de la rue Nationale:

« Tout gouvernement est illégitime. La religion peut être définie: organisation de l'ignorance et prélude de la misère!

« La révolution a sonné sa quatrième heure! et bientôt les travailleurs réclameront leurs droits, et si le pouvoir, assisté des capitalistes, des propriétaires, des industriels, refusait d'écouter nos justes réclamations... nous ne demanderions plus... nous exigerions!!!

« Proletaires! quarante siècles de misère nous ont appris à souffrir; mais il y a un

terme à tout; notre cause est sainte, malheur à qui refusera d'écouter nos plaintes!

« Notre devise est: Egalité jusque dans les limites possibles, ou bien une lutte à outrance entre le parti des producteurs et les parasites!

« La révolution a pour mission suprême d'abolir l'autorité dans l'Etat, dans l'Eglise, dans l'argent et dans la terre.

« Vive la République sociale! »

Vous le voyez, lecteurs, on y tient, on veut l'égalité dans les limites du possible, dans la fortune, dans la jouissance des biens de la vie et, pour cela, il faut un partage universel de l'argent et des terres.

On nous assure que d'autres placards contenaient les plus violentes injures à l'adresse du maréchal.

« Chef de brigands (lui dit-on), vous assassinez sans merci ceux qui osent dire la vérité à leurs frères.

« Tu as bien mérité de la patrie, mitrailleur de cinquante mille hommes libres!

« Prenez garde, généraux, ministres, magistrats... »

Mais arrêtons-nous, c'en est assez!

Est-ce clair?

Mais on va protester, on va crier que c'est la réaction qui a payé ces affiches abominables, que c'est une manœuvre électorale.

Eh bien! non, on ne pourra pas le dire, et nous en adressons nos sincères remerciements à M. le commissaire de police qui a si heureusement empoigné un des coupables.

On ne dira pas, on ne pourra pas dire: Parce que le citoyen Rausch, arrêté, est l'ouvrier et le neveu du conseiller municipal de Roanne, Pavy!

Ainsi, peuple des campagnes, pendant qu'on vous débite des douceurs, qu'on vous raconte qu'on aime la sainte religion, qu'on veut que les bonnes femmes aient le droit d'aller à la procession,

D'autres, à Roanne, disent: « Plus d'Eglise, plus de capital, plus de propriétaires! »

Maintenant, voilà le danger, voilà le péril; à vous de savoir si vous voulez en affronter les horreurs!

L'arrestation de Rausch et l'affaire des affiches ont produit une incroyable impression dans la ville de Roanne. Cet événement fait l'objet de toutes les conversations.

Des perquisitions domiciliaires viennent d'être opérées chez plusieurs personnes que nous ne voulons pas nommer.

Trois arrestations nouvelles viennent d'avoir lieu.

Ces trois personnes arrêtées sont: François Bonnet, Claude Poyet et Jean-Baptiste Réal.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons une nouvelle arrestation: celle de Brossard, dit Linard, parent de M. Brossard, candidat.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le *Messageur d'Indre-et-Loire*:

« Dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, comme nous l'avons annoncé, un vieillard du nom de Pierre Vazereau, propriétaire à Cinais, arrondissement de Chinon, avait reçu plusieurs blessures qui ont déterminé sa mort.

« Voici ce que nous ont appris les informations de la justice sur cet événement:

« Pierre Vazereau habitait une cave voisine de l'habitation de Maxime Marin, son genre. Celui-ci a raconté que dans la nuit du 20, entendant du bruit dans la demeure de son beau-père, il s'était rendu auprès de lui et l'avait trouvé étendu à terre. Il l'avait replacé sur son lit, et puis était revenu, disait-il, une heure après et avait trouvé le vieillard sans vie.

« Mais quelques jours plus tard des bruits circulaient dans le voisinage. Une femme racontait que vers dix heures, ayant entendu des plaintes dans l'habitation de Pierre Vazereau, elle s'était approchée et avait distingué à travers la porte le vieillard couché sur le sol et, debout auprès de lui, un homme portant une chandelle à la main. Suivant le témoin, c'était Maxime Marin lui-même qui frappait son beau-père à coups de pied. La femme saisie de frayeur n'eut pas le courage d'aller chercher des voisins et se retira chez elle.

« Maxime Marin a été mis à la disposition de la justice. »

Il ressort d'un jugement du tribunal correctionnel de Montpellier, en date du 2 février, que les imputations contenues dans une carte postale adressée directement au domicile du destinataire ne constituent pas le délit de diffamation publique, mais seulement la contravention d'injure simple punissable des peines de police.

Histoire Angevine.

Sous ce titre: *Un moyen d'élever sans frais ses enfants*, nous lisons dans le *Patriote*:

« Elever sans frais ses enfants. Certes, il aurait bien mérité de la société, celui qui trouverait une solution pratique de ce problème. Que de larmes de moins pour les enfants et les mères pauvres, que de rires, que de chants joyeux en plus, dans les mansardes. Ce changement dans les rouages de l'existence ordinaire nous ramènerait presque à cette époque privilégiée, qui malheureusement ne fut jamais qu'une simple fiction, et que l'on appelait l'âge d'or. On avouera que la réalisation de ce rêve doré ne semble pas facile. Cependant, nous devons à nos lecteurs de leur raconter le moyen aussi simple qu'ingénieux employé par M. et M^{me} X... pour atteindre ce résultat.

« Nous désignons ainsi les héros de notre histoire, parce qu'en donnant les noms véritables, fort connus à Angers, nous enjambrerions le mur de la vie privée et pourrions peut-être, par cette escalade, froisser quelques susceptibilités.

« Il y a environ vingt-deux ans, M. et M^{me} X... parcouraient en marchands forains les différentes communes du département. Certain jour, ils arrivèrent dans le bourg de la Balue, près d'Angers, et ils s'arrêtèrent chez de pauvres gens gagnant péniblement leur vie en cultivant la terre, les époux Y..., que pour les raisons dites plus haut nous nous dispenserons également de nommer.

« Ils leur présentèrent un enfant nouveau-né du sexe féminin. Et, leur expliquant combien il était triste pour eux d'exposer ainsi chaque jour le pauvre petit être aux dangers de leurs continuelles pérégrinations, ils proposèrent à ces braves gens de le garder chez eux et de veiller sur lui pendant quelques jours, c'est-à-dire pendant qu'ils exploreraient les villages environnants. Nos cultivateurs acceptèrent de grand cœur et certes sans la moindre arrière-pensée d'intérêt; la suite de ce récit le démontrera suffisamment. Après mille protestations d'amitié, de reconnaissance, après mille promesses d'un généreux paiement, les époux X... partirent, exploitèrent, en effet, pendant quelques jours encore les localités voisines, puis disparurent pour ne plus revenir. Les époux Y... avaient déjà trois enfants, deux filles et un garçon, tous en bas âge, qu'ils élevaient péniblement à l'aide d'un travail fatigant et continu. Que vont-ils faire en présence de cette situation inexplicable? Dénonceront-ils les parents à la justice? Déposeront-ils le nouveau-né dans un hospice? Non! ils auront plus d'entrailles que les parents mêmes: ils garderont chez eux le pauvre petit être, s'y attacheront, l'élèveront comme leurs propres enfants, qui bientôt lui donneront le titre de sœur. Dans la bonté de leur cœur, ils trouveront assez de force pour subvenir par un travail plus assidu au surcroît de dépense qu'ils se seront imposé. Ainsi fut fait. Jusqu'à douze ans, la jeune orpheline reçut les soins les plus empressés de ses parents d'adoption.

« A cette époque, un événement heureux qu'on eût dit être la récompense de la belle conduite des époux Y..., vint changer complètement leur situation et celle de leur fille adoptive.

« L'aînée des filles X... se maria; les jeunes époux vinrent se fixer à Angers et leur fortune y fut rapide; ils résolurent alors de continuer l'œuvre commencée par leurs parents; ils firent venir près d'eux la jeune fille abandonnée qu'ils considéraient comme leur sœur, et prirent un véritable plaisir à achever son éducation et son instruction. A partir de ce jour, elle fut tout à fait de la famille; tellement de la famille, qu'on songeait déjà fort sérieusement à son prochain mariage. La jeune fille avait alors vingt-deux ans.

« Mais un jour, deux étrangers, un monsieur et une dame, à la mise élégante, au ton fier et hautain, arrivèrent à Angers, et, déclinant leurs noms, firent valoir leurs droits sur la jeune fille abandonnée. Ces étrangers, en effet, étaient ses père et mère.

« Excellents parents, dans le cœur desquels le souvenir de leur enfant n'avait pu s'éveiller qu'au bout de vingt-deux ans.

« La jeune fille, n'écoulant que la voix du sang, les suivit, à la grande douleur de ses parents adoptifs.

« Les époux X... habitent Paris et depuis longtemps déjà ils vivaient dans une position plus qu'aisée, lorsqu'au mois de janvier dernier seulement la fantaisie les prit de venir réclamer l'enfant si cruellement abandonné.

« Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger quels furent, en cette occasion, les vrais parents, et nous sommes convaincus que bien des cœurs de mère se révolteraient en songeant à la conduite odieusement inhumaine tenue par les époux X... — *Luigi.* »

Faits divers.

Le ministère de l'instruction publique vient de dresser un résumé des résultats obtenus dans toute la France pour les examens du brevet de capacité, brevet comportant le minimum des connaissances exigées des aspirants à la carrière de l'enseignement primaire.

Dans le courant de l'année dernière, 2,259 candidats se sont présentés: 1,758 ont été ajournés; 801 seulement ont été reçus.

Voilà pour les instituteurs. Quant aux institutrices, les résultats obtenus sont plus satisfaisants. Sur les 4,548 postulantes, plus de la moitié, soit 2,487, ont obtenu le brevet.

Le maximum des points de ces examens est, on le sait, de 90. La moyenne des instituteurs n'a pas dépassé 53,98; celle des institutrices a atteint 57,47.

Ces chiffres, on le voit, font le plus grand honneur au sexe faible.

On écrit de Berlin à l'Agence Havas que le dégel et la débâcle des glaces ont occasionné des inondations considérables en Prusse, notamment dans les provinces de Saxe et de Silésie. L'Elbe a rompu ses digues en beaucoup d'endroits près de Magdebourg, de Halbe et de Vittemberg. La moitié du comté de Barby est sous l'eau. On prévoit de grands malheurs.

La Vistule a débordé près de Pless en Sibirie, en inondant le pays à plusieurs lieues à la ronde. Les habitants se sauvent en masse.

On lit dans le *Havre*:

« Le steamer anglais *Vanguard*, arrivé à Liverpool, venant de la Nouvelle-Orléans, a ramené quatre marins français, trouvés en pleine mer dans un canot, qui était à la merci des flots depuis huit jours.

« Ces malheureux appartenaient à l'*Elisa Prosper*, de Cherbourg, capitaine Devoux, allant de Pensacola à Brest, et chargé de bois pour le compte du gouvernement français.

« Le navire éprouva de très-gros temps à la suite desquels une voie d'eau se déclara. Pendant plusieurs jours, l'équipage put, à l'aide des pompes, le maintenir à flot; mais, comme il était prêt à couler, le capitaine, après avoir consulté l'équipage, ordonna, le 20 janvier, de l'abandonner.

« Le péril était proche et, dans leur précipitation, ils ne purent embarquer dans le canot ni eau, ni vivres. Le capitaine fut enlevé par une vague; le mousse mourut des souffrances endurées.

« Quand le *Vanguard* les recueillit, les quatre survivants étaient sur le point de succomber de faim et de soif. Ils sont actuellement à Southern Hospital de Liverpool, où le second, qui seul a conservé quelques forces, a pu donner ces détails.

« Les autres sont dans un état de faiblesse incroyable; mais on espère pourtant les sauver, avec du temps et beaucoup de soins. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE
L'EST ALGÉRIEN

Ligne de CONSTANTINE à SÉTIF, 154 kilomètres
Société anonyme au capital de 10,000,000 fr.,
divisé en 20,000 actions de 500 fr.
sur lesquelles
18,000 ACTIONS
sont mises, au pair, à la disposition du public

GARANTIE DE L'ÉTAT
Le Gouvernement français, en vertu de la loi
adoptée le 15 décembre 1875 par l'Assemblée nationale,
garantit au Chemin de fer de Constantine à
SÉTIF, durant toute la concession (99 années à
partir de la mise en exploitation), un revenu net
annuel de Fr. 7,350 par kilom., soit pour 154 kilom.
une somme annuelle de Fr. 1,131,900.

REVENU :
Ce revenu net permettrait de payer aux actions,
du fait de la garantie gouvernementale,
un intérêt de 6 % par an,
tout en tenant compte des charges d'emprunts
ultérieurs qui porteraient à 20 millions le capital
total reconnu nécessaire pour frais de construc-
tion, du matériel, de banque, etc.

L'exposé des motifs de la loi établit qu'une re-
cette brute de 16,333 fr. par kilom., correspondant
aux 7,350 fr. nets garantis par kilom., dispensera la
Cie de recourir à la garantie de l'État.

Or, d'après le rapport officiel de la Commission
d'enquête, le trafic est évalué à 22,500 fr. par kilom.
laissant ainsi, dès les début, une marge pour
les dividendes

Les frais d'exploitation ont été fixés à forfait par
la convention avec l'État.

Les actions amorties à 500 fr. par tirages
annuels seront remplacées par des actions de
jouissance participant aux dividendes, après
prélèvement de 6 0/0.

VERSEMENTS :

50 fr. en souscrivant ;
75 fr. à la répartition ;
152 fr. le 5 mai 1876, contre remise des
Actions au porteur ou nominatives.

Les 250 fr. restants seront versés par moitié
suivant les appels du Conseil d'Administration.
Pendant la construction, les actions
jouiront d'un intérêt de 5 0/0 l'an, payable
à Paris, les 1^{er} mars et 1^{er} septembre. Les verse-
ments peuvent être anticipés avec 5 0/0 d'es-
compte. Les retardataires paieront 6 0/0.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE :

Le jeudi 2 mars 1876

A PARIS : A la Société générale de Crédit
industriel et commercial, 72, rue de la
Victoire, et bureaux de quartier ;
Et chez MM. Thellier et Henrotte,
banquiers, 10, rue Chauchat.

Dès à présent et jusqu'au 1^{er} mars, on peut
souscrire par correspondance.
La répartition se fera proportionnellement.

L'inscription à la cote officielle est demandé.

Des exemplaires des statuts et des prospectus
détaillés sont tenus, aux divers guichets, à la dis-
position des souscripteurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (Paris)
MM. H. Durrieu, O. S., V.-Président de la Soc.
G^{de} de Crédit Industriel et Commercial ;
H. Joret, Ingénieur ;
J. de Reinach (Maison Kohn Reinach et C^{ie}) ;
L. Thellier (Maison Thellier et Henrotte).

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à
MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pele-
tier, 9, à Paris; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

**Refusez toute contrefa-
çon.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-
blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière*
Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans méde-
cine, sans purges et
sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en com-
battant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,
glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nau-
sées, renvois, vomissements, même en grossesse,
constipation, diarrhée, dysenterie, coliques,
toux, asthme, étouffements, étourdissements,
oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-
lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie,
chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge,
haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,
intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang.
C'est en outre la nourriture par excellence qui,
seule, réussit à éviter tous les accidents de l'en-
fance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame
la Duchesse de Castellaure, le duc de Pluskow,
Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de
Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur profes-
seur Wurzer, etc., etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit
ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de
l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pul-
monaire, avec toux, vomissements, constipation
et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le
docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irri-
tation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois
par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colo-
nel Watson, de la goutte, névralgie et constipation
opiniâtre. — N^o 48,744 : le docteur-médecin Shor-
land, d'une hydropisie et constipation. — N^o
49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus
complet, paralysie de la vessie et des membres,
par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,
elle économise encore 50 fois son prix en méde-
cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;
1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les
Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60
francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de
12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de
48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou envi-
ron 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste,
les boîtes de 2 et 60 fr. franco. — Dépôt à Sau-

mur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean, n^o 10.
DIAND, rue d'Orléans; M. Besson, rue
M. Texier; M. NORMANDINE, rue Saint-
J. Russon, quai de Limoges, et par
bons pharmaciens et épiciers, et par
26, place Vendôme, Paris.

3^e année.
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES
Résumé de chaque numéro
4 fr. Bulletin politique. Bulletin finan-
cier. Bilans des établissements de
crédit. Recettes des chemins de fer.
Correspondance étrangère. Nota-
clature des coupons échus, des ap-
pels de fonds, etc. Cours des valeurs
en banque et en bourse. Listes des
tirages. Vérifications des numéros
sortis. Correspondance des abonnés. Résumés

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8^o
PARIS — 7, rue Lafayette. —
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers	
6 heures 20 minutes du matin.	
11 — 30 — — — — —	
1 — 45 — — — — —	du soir.
7 — 40 — — — — —	
Départs de Poitiers pour Saumur	
5 heures 35 minutes du matin.	
10 — 45 — — — — —	
12 — 30 — — — — —	du soir.
6 — 20 — — — — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre...	65 80			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	720 0	3		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	767 50	2 50	
4 1/2 % jouiss. septembre...	96	1		Crédit Mobilier...	196 25	6 25		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	6 3	21 25	
5 % jouiss. novembre...	102 90	05		Crédit foncier d'Autriche...	507 50		2 50	Société autrichienne, j. janv.	620		6 25
Obligations du Trésor, t. payé.	470			Charentes, 400 fr. p. j. août.	320		5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	1		Est, jouissance nov.	372 50	10		Orléans...	311		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	490	5		Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	969 75	23 75		Paris-Lyon-Méditerranée...	306 50		
— 1865, 4 %	500		5	Midi, jouissance juillet.	707 50	7 50		Est...	308 75		
— 1869, 3 %	353			Nord, jouissance juillet.	1205	15		Nord...	311		
— 1871, 3 %	340		2 50	Orléans, jouissance octobre.	1000	15		Ouest...	310		
— 1875, 4 %	471 25	3 75		Ouest, jouissance juillet, 65.	630	5		Midi...	307 50		
Banque de France, j. juillet.	3700		80	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.				Doux-Charentes...	284		
Comptoir d'escompte, j. août.	630	25		Compagnie parisienne du Gaz.	1095	20		Vendée...	242 50		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470		10	Société Immobilière, j. janv.	23	1		Canal de Suez...	530		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	330	20	25				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	872 50	32 50									

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express	
6 — 45 — — — — —	(arrivé à Angers)
9 — 1 — — — — —	omnibus
1 — 38 — — — — —	soir,
4 — 12 — — — — —	express
7 — 17 — — — — —	omnibus

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

3 heures 35 minutes du matin, omnibus	
8 — 30 — — — — —	omnibus
9 — 41 — — — — —	express
4 — 44 — — — — —	soir, omnibus
10 — 38 — — — — —	express

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive

Etude de M^e MÉHOUS, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire
et en détail,

A Saumur, en l'étude de M^e MÉHOUS,
Le dimanche 5 mars 1876, à une
heure après midi,

**UNE MAISON
ET DOUZE PARCELLES**

DE
TERRE, VIGNE ET LANDE
Situées communes de Rou-Marson
et Verrée.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments, à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas,
Actuellement occupée par M^{lle} Thou-
rotte.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire
à Saumur. (27)

A LOUER

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure,
Composée de salon, salle à man-
ger, quatre chambres, cuisine, cave
et grenier.
S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A VENDRE

UNE CALÈCHE PRESQUE NEUVE

Rue Bodin, 7.

VIN DE LA CLAPE

(Un des meilleurs crus du Narbonnais).

Vin de table, de l'année : 75 francs
la pièce, de 225 litres environ, fût
compris. — Vin vieux : 95 fr. — Le
tout contre remboursement et franco
de tous frais jusqu'à la gare du desti-
nataire.

S'adresser à M. DUCHATEAU, pro-
priétaire à Narbonne (Aude).

Vins fins et étrangers (on demande
des représentants).

FILS FER DOUX GALVANISÉS,
pour vignes, qualité supérieure, prix
très-modérés. — Chez VASSEUR fils, fa-
briquant de clous à Saumur. (76)

UN JEUNE HOMME DEMANDE
des parquets à cirer, soit au
mois, soit à l'année.
S'adresser rue du Temple, n^o 9, à
Saumur.

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur.

LES PERSONNES qui désirent
guérir vite et
bien : Urines irritées. — Ecou-
lements. — Rétrécissements
— Douleurs de la Vessie et des
Reins. — Gravelle et Goutte,
prendront tout
de suite les **OVULES SUÉDOIS**,
seul remède efficace, agréable et peu
coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr.
(envoi franco). Conseils gratuits. Pour
les cas difficiles, consultations
écrites d'un grand médecin. Phar-
macie COLOMER, 103, rue Montmar-
tre, Paris. (563)

UNE MAISON DE COMMERCE
demande un enfant de douze
ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

PAPIER WILNSI

Remède souverain pour la guérison rapide
des irritations de poitrine, Rhumes, Bron-
chites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatis-
mes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes
les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles.
Se défer des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre
et le plus efficace contre la Constipation,
la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc.
3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

8 fois sur 10

les migraines et névralgies sont cal-
mées en quelques minutes par les
**Perles d'essence de téré-
benthine** du docteur CLERTAN.

Si dès la première fois ce médi-
cament n'agit pas, inutile de per-
sévérer; il soulage de suite ou pas.
Chaque flacon du prix de 2 francs,
contient 30 perles, ce qui remet
le traitement d'une névralgie ou
d'une migraine au prix moyen de
20 centimes.

L'essence de térébenthine, de-
vant être rectifiée avec des soins
tout spéciaux, se méfier des imita-
tions, et comme garantie d'origine
exiger sur chaque flacon la signa-
ture CLERTAN.

Dépôt, à Saumur, pharmacie
Besson, et dans la plupart des
pharmacies. (83)

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux
modistes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les
artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premiers maîtres de la
mode, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les
journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que
modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine, un Numéro de
huit pages, illustré de nombreu-
ses gravures;
- 2^o Chaque mois, une double planche
de Patrons, en grandeur natu-
relle, permettant d'exécuter soi-
même les toilettes représentées
par les gravures.

UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR.
— TROIS MOIS : 3 FR. 50.

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine, le Numéro
huit pages, comme la pre-
mière édition;
- 2^o Chaque mois, la double
planche de Patrons;
- 3^o Chaque semaine, une
gravure sur acier, coloriée
imprimée sur papier de
soie.

UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR.
— TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait
demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un
mandat-poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 22,
rue de Verneuil, à Paris.

EAU DENTIFRICE

Du CHIMISTE GOULARD,

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailles,
raffermer et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en ar-
rêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier
gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents dé-
tachées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir
la bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'haleine
une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon : 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez Henri MACHET, coiffeur, rue d'Orléans

Saumur, imprimerie de P. GODET.